



Mont Racine, haut-lieu de la protection des sites



Avec ses 1439 m d'altitude, le Mont Racine n'est pas le point culminant du canton de Neuchâtel¹. Mais c'est son sommet le plus emblématique! Un haut-lieu dans tous les sens du terme. Son éminence, plutôt discrète, mais offrant un des plus beaux panoramas sur le Plateau et les Alpes au sud, le Jura et les Vosges au nord, est devenue le symbole de l'attachement populaire à la préservation du patrimoine naturel des crêtes jurassiennes. Et, plus généralement, à celle de la qualité et de l'équilibre du milieu vital.

¹ C'est Chasseral Ouest, avec 1552 m.



Quand les Neuchâtelois occupaient le Mont Racine pour le défendre contre l'empire militaire: manifestation populaire du 25 septembre 1966.

Entretiens: réparer, reconstruire les murs de pierres sèches, précieux éléments du patrimoine naturel et paysager des crêtes: une des tâches périodiques des Amis du Mont Racine.



Une saga démocratique

Son nom, comme celui des Pradières, le domaine agricole qu'il couronne, est en effet attaché, depuis la seconde moitié du 20^e siècle, à une réalisation pionnière dans la législation suisse en matière d'aménagement du territoire. Il est le « barreau » de la première loi ayant placé en zone protégée plus de la moitié du territoire d'une collectivité publique – celle du canton de Neuchâtel. Née d'une mobilisation citoyenne et d'un plébiscite mémorables, vraie saga démocratique...

Cette loi, c'est le Décret sur la protection des sites naturels du canton, adopté en 1966. Un acte politique extraordinaire à plus d'un titre. D'abord, parce qu'aucune disposition légale n'était encore allée aussi loin dans la préservation du patrimoine naturel d'une communauté: près de 60% du territoire « sanctuarisé » d'un coup! Ensuite, parce que notre démocratie n'est guère coutumière de plébiscites aussi massifs que celui obtenu par ledit décret: 89% de votes favorables. Il est vrai que le scrutin faisait suite à une initiative populaire qui avait obtenu la signature de près de la moitié des citoyens ayant droit de vote (un droit qui n'avait alors pas encore été accordé aux citoyennes...). Enfin, parce qu'il n'est pas courant non plus de voir, comme dans ce cas, une autorité aller très au-delà de ce que lui demandaient les initiants, lesquels en appelaient dès lors à voter contre leur propre proposition, et pour celle du contre-projet étatique!



La loge des Pradières-Dessus: un lieu convivial apprécié en toute saison.



Convivialité et vigilance

À l'origine de cette évolution historique, qui s'inscrit d'ailleurs dans un courant commun à tout le monde développé, on trouve... un soulèvement populaire contre l'armée suisse!

Celle-ci avait en effet acquis, en 1963, le vaste domaine compris entre Tête-de-Ran à l'est et Les Pradières à l'ouest, soit une dizaine de kilomètres de crête, pour en faire une place de tir, voire une place d'armes. Cette « militarisation » d'un site agreste chéri des randonneurs été comme hiver a suscité une vive opposition populaire. Derrière un comité d'action issu de la Société faïtière pour la protection du patrimoine naturel neuchâtelois, les habitants du Jura neuchâtelois se sont mobilisés massivement par les voies démocratiques de la presse et de l'initiative politique. Ainsi fut obtenue, dans un délai étonnamment court, la protection légale des crêtes au-dessus de 1000 mètres d'altitude ainsi que des rives du lac. Et fondée l'Association des Amis du Mont-Racine (AMR), devenue pratiquement la « gardienne » des lieux. En collaboration avec d'autres associations, l'AMR a poursuivi à la fois une lutte pour la valorisation du site et plus largement pour la protection de la flore, de la faune et du paysage rural. Notamment en veillant à limiter au maximum les emprises des activités militaires sur le terrain, en organisant des plantations, des relevements de murs de pierres sèches. En s'activant aussi, dès la fin du 20^e siècle, à combattre les projets d'implantations d'éoliennes sur les crêtes.

Depuis 2007, l'AMR a repris du Club alpin, qui la louait depuis 1925, la loge historique des Pradières-Dessus, au pied du Mont Racine. Elle en a fait, outre une buvette appréciée des nombreux randonneurs (le site fait partie du fameux Chemin des crêtes jurassiennes Bâle - Genève), une sorte de refuge symbolique de la préservation du patrimoine et des équilibres naturels, qui à presque valeur de pèlerinage laïque! La convivialité montagnarde et la vigilance politique y perdurent avec vigueur...

Les Chemins chouettes d'Espace Val-de-Ruz vous font découvrir le patrimoine naturel et culturel de la région au gré de votre curiosité et de vos possibilités. Pour en savoir plus: www.chemins-chouettes.ch

Avec le soutien de



0018 - Espace Val-de-Ruz, association régionale pour la protection de l'environnement, de la culture et du sport, 2021 Genève, T+41 22 888 61 80